



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 12 avril 2021 à la salle du Conseil municipal du Centre F. P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : M. David Ferguson, maire
M. Daniel Charest, conseiller
M. Lucien Leblanc, conseiller
M. Francis Levesque, conseiller
Mme Chantal Lebel, conseillère
Mme Mélanie Côté, conseillère

Était absent : M. Bertrand Breton, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. David Ferguson, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2021 - 04 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de question
3. Adoption du procès-verbal du 08 mars 2021
4. Administration
 - 4.1. Liste des comptes payés - mars 2021
 - 4.2. Présentation des comptes à payer - mars 2021
 - 4.3. Rapport de trésorerie - mars 2021
5. OBVMR - St-Alexis-de-Matapédia - Demande de soutien financier
6. École des 2 Rivières Demande de soutien financier Graduation
7. MRC Avignon - Incitatif financier - Produits d'hygiène réutilisables
8. Révision Plan et règlements d'urbanisme - Avis de motion
9. URLS Adhésion
10. CREGIM Adhésion
11. Société historique Machault Lettre Premier Ministre Higgs
12. Achat de terrain - Promesse d'achat-vente
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 12 avril 2021 soit accepté tel que présenté.

2021 - 04 - 002 Période de question

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2021 - 04 - 003 Adoption du procès-verbal du 08 mars 2021

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

il est RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance du 08 mars 2021 soit adopté tel que présenté.

2021 - 04 - 004 Administration

2021 - 04 - 004 - 1 Liste des comptes payés - mars 2021

Les comptes payés au mois de mars 2021 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 12 754,14 \$.

Résolution n° 2021 - 04 - 004 - 2 Présentation des comptes à payer - mars 2021

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
BOUFFARD SANITAIRE INC.	542.15
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	443.80
EXCAVATION MICHEL SAVOIE	1 724.63
HYDRO-QUEBEC	1 517.17
MRC D'AVIGNON	729.69
MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX	1 348.00
MUNICIPALITÉ DE ST-ALEXIS-DE-MATAPÉDIA	328.94
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	716.25
TELUS	129.24
ALEXANDRE FERGUSON	300.00
VISA DESJARDINS	17.30
Total à payer	7 797.17

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 12 avril 2021.



Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2021 - 04 - 004 - 3 Rapport de trésorerie - mars 2021

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

Solde d'ouverture	mars 2021	282 106.54
<u>Revenus</u>		68 259.92
Taxes municipales	61 057.75	
Transferts reçus	2 510.00	
Autres revenus	4 692.17	
Marge de crédit	-	
<u>Dépenses</u>		- 18 052.12
Fournisseurs	9 705.60	
Salaires et cotisations	8 287.12	
Autres dépenses	-	
Frais bancaires	59.40	
Marge de crédit	-	
Solde de clôture	mars 2021	332 314.34
Marge de crédit		-
Évolution	mars 2021	+ 50 207.80

Résolution n° 2021 - 04 - 005 OBVMR - St-Alexis-de-Matapédia - Demande de soutien financier

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier présenté par la municipalité de St-Alexis et l'organisme Bassin Versant Matapédia-Ristigouche pour l'éradication de la berce sphondyle ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est participe à ce projet à hauteur de 500 \$ par année sur 3 ans.

Résolution n° 2021 - 04 - 006 École des 2 Rivières Demande de soutien financier Graduation

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'École des 2 Rivières pour l'organisation de la cérémonie annuelle pour souligner le départ des finissants ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est fasse un don de 50 \$ à l'École des 2 Rivières pour l'organisation de cette activité.

Résolution n° 2021 - 04 - 007 MRC Avignon - Incitatif financier - Produits d'hygiène

CONSIDÉRANT QUE la MRC Avignon propose la mise en place d'incitatifs financiers pour l'achat de produits d'hygiène réutilisables ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est souhaite s'engager dans ce projet de développement durable qui touche à la fois des enjeux environnementaux (réduction à la source) et sociaux (lutte à la précarité menstruelle et aux inégalités hommes-femmes / soutien aux familles) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte de gérer le programme au niveau local, c'est-à-dire promouvoir le programme auprès de sa population, traiter les demandes de remboursements des citoyen(ne)s et assurer le suivi budgétaire des sommes octroyées ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est engage le montant de 133 \$ afin de bonifier la subvention de la MRC et de faire bénéficier du programme à un plus grand nombre de ses citoyen(ne)s.

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC Avignon.

Résolution n° 2021 - 04 - 008 Révision Plan et règlements d'urbanisme - Avis de motion

Avis de motion AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-002 Plan d'Urbanisme sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-003 Règlement de zonage sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-004 Règlement de lotissement sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-005 Règlement de construction sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-006 Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-007 Règlement relatif au Comité consultatif d'urbanisme sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Francis Levesque que le règlement n° 2021-008 Règlement relatif aux dérogations mineures sera adopté à la séance ordinaire du lundi 10 mai 2020 du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

Résolution n° 2021 - 04 - 009 URLS Adhésion

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 79 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est délègue Mme Marie-Ève Nadeau, secrétaire-trésorière pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport.

Résolution n° 2021 - 04 - 010 CREGIM Adhésion

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adhère au Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) et qu'elle engage une somme de 75 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

Résolution n° 2021 - 04 - 011 Société historique Machault Lettre Premier Ministre Higgs

CONSIDÉRANT la lettre présentée par la Société historique Machault destinée au premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick relative aux barrages frontaliers entre cette province et le Québec ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est donne son appui à la démarche entamée par la Société historique Machault.

Résolution n° 2021 - 04 - 012 Achat de terrain - Promesse d'achat-vente

CONSIDÉRANT le projet de promesse d'achat-vente d'un terrain destiné au développement récréotouristique entre M. François Boulay, propriétaire dudit terrain et la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte la promesse d'achat-vente telle que présentée ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est nomme M. David Ferguson, maire, comme personne habilitée à signer cette promesse d'achat-vente.

2021 - 04 - 013 **Varia**

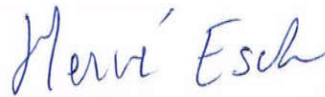
Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

Résolution n° **2021 - 04 - 014** **Levée de l'assemblée**

À 19h15, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.



David Ferguson
Maire



Hervé Esch
Directeur général et secrétaire-trésorier
